

L'ambition des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) est de porter une critique en actes du capitalisme. Les organisations de l'ESS ont pour objectif de créer des emplois non délocalisables, de créer de la richesse économique et sociale, de développer des modèles alternatifs de production et de gestion, et de s'inscrire durablement dans les territoires. Cette réalité économique, qui doit se prêter à une analyse non idéaliste, ne doit cependant pas occulter le projet politique à l'origine de la création de ces organisations, instituées en mouvement historique. Dans une période contemporaine marquée par une grave crise financière du capitalisme, il apparaît nécessaire de s'interroger sur la voie alternative promue par l'économie sociale et solidaire. Les régressions actuelles – démocratiques et sociales – ainsi que les dérives économiques et juridiques doivent interpeller les organisations de l'ESS sur leur engagement politique. Ainsi, comment les valeurs de solidarité, de démocratie et de respect de l'environnement s'incarnent-elles (ou non) dans leurs stratégies et leurs modes de fonctionnement ? Ne sont-elles que des organisations supplétives au désengagement des Etats ? Sont-elles réellement les garantes d'un autre mode de création et de répartition de la richesse ? Ont-elles intégré une autre approche de la richesse ? Prouvent-elles, à travers leurs règles établies et leurs pratiques, qu'elles sont toujours à la pointe de l'innovation sociale ? Comment se gèrent les changements d'échelle du niveau local à l'international et quelles modifications en découlent au sein même des entreprises. Telles sont les questions qui seront traitées au cours de ces rencontres dans le cadre de six ateliers thématiques.

Ces ateliers chercheront à croiser les analyses des acteurs de terrain et des chercheurs sur les évolutions liées au relatif succès des formules entrepreneuriales de l'ESS. Une attention toute particulière sera apportée aux communications intégrant une ouverture internationale (monographie de pays étrangers, études comparatives, réflexions sur la construction européenne, prise en compte de la mondialisation, etc.)

La langue du colloque est le français, mais dans les ateliers il est possible d'utiliser une langue étrangère, en accord avec les responsables de l'atelier.

A) Communication et marketing des organisations de l'ESS

Pris entre une logique politique de combat et la nécessité économique de séduire des consommateurs, cherchant à affirmer des valeurs mais désireuses de vendre leurs produits et prestations, les organisations de l'économie sociale et solidaire oscillent bien souvent entre communication militante traditionnelle et adoption pure et simple du marketing. Mais ces deux voies ne conduisent-elles pas à des impasses ? La division en une multitude de chapelles rend inaudibles le discours politique dans un espace public central dominé par des médias assujettis aux règles libérales. L'adoption d'un marketing-produit estompe les valeurs politiques de l'entreprise et ne semble pas permettre de mettre en avant la plus value sociétale des organisations de l'ESS. A l'heure où les multinationales développent des stratégies de communication vantant la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), n'est-il pas temps de réfléchir à un modèle de communication publique (ie, politique et commerciale) reflétant les valeurs et les spécificités organisationnelles de l'ESS ?

B) Finances solidaires, tissu productif local et dynamiques territoriales locales

Les difficultés de financement des entreprises d'économie sociale et solidaire sont multiples : contraintes de statut, dépendance vis-à-vis de financements publics, faiblesse des financements privés, conditions d'accès aux prêts et aux fonds d'amorçage etc. En même temps, depuis les années 1980, la France comme d'autres pays en Europe observe une expansion significative des acteurs et des dispositifs de finances solidaires pour porter et développer le microcrédit professionnel. Outil d'insertion par l'entrepreneuriat à destination des personnes en forte désemployabilité, le microcrédit professionnel se résume-t-il à ce rôle d'insertion ou bien se destine-t-il à un autre modèle d'entreprise et d'entrepreneuriat ? Les territorialités des finances solidaires permettent-elles de dévoiler de nouvelles dynamiques ou inégalités entre les territoires ?

Leur ancrage au territoire, tel qu'il est revendiqué, fait-il des finances solidaires des ressources (instruments ?) au service de celui-ci ou bien des acteurs à part entière de son développement ? La question mérite d'être posée tant on assiste en France, par exemple, à l'émergence de fonds régionaux solidaires qui sont animés par les finances solidaires par délégation des pouvoirs publics locaux dans une sorte de logique de l'Etat ou de la région qui « fait faire ».

Les finances solidaires relèveraient-elles alors d'une certaine forme de politiques publiques ? Indirectement, cet axe devrait nous permettre de poser les premiers éléments d'analyse des articulations et des convergences entre pouvoirs publics locaux et finances solidaires situées, ouvrant la voie à des comparaisons de pratiques et d'investigations.

C) Les politiques de l'ESS : entre banalisation et contestation

Issus de plusieurs traditions politiques, du socialisme associationniste au catholicisme social, les mouvements coopératif, mutualiste et associatif entretiennent des relations ambivalentes avec les pouvoirs politiques selon que prédominent, dans leurs discours et leurs pratiques, des logiques d'adaptation, de compétition, de régulation ou de contestation des institutions économiques et en particulier des marchés.

L'affirmation de politiques publiques d'économie sociale et solidaire a constitué ces dernières années une voie privilégiée de reconnaissance des spécificités d'un entreprendre autrement sur les territoires. Pourtant, pris entre marginalité institutionnelle et utopie de transformation, les élus et entrepreneurs de l'ESS ont-ils les ressources politiques et les réseaux sociaux suffisants pour ne pas rabattre le projet de l'économie sociale et solidaire à l'unique reconnaissance des entreprises sociales sur le marché ? Les écueils de la banalisation institutionnelle ne manquent pas. Récentes et fragiles, les politiques d'économie sociale et solidaire sont d'autant plus sensibles aux alliances partisans et aux échéances électorales que le profil militant des élus ne facilite pas toujours un ancrage politique durable. Dans quelle mesure le gain institutionnel d'une plus grande visibilité des initiatives et des entrepreneurs de l'ESS à travers des dispositifs spécifiques de soutien et de financement ne risque-t-il pas de se payer d'un renoncement politique à être un levier pour une régulation d'une économie plurielle à même de résister au processus de marchandisation et d'infléchir le sens du développement local ? Jusqu'où le soutien et le dynamisme des réseaux de l'ESS, de leur stratégie d'alliance avec les partenaires sociaux et autres mouvements contestataires à différentes échelles de gouvernance, de leur capacité de mobilisation citoyenne sont-ils à même de maintenir et de concrétiser la prétention de l'ESS à combiner un modèle économique spécifique à une volonté de transformation sociale ?

D) De l'innovation à la reproduction, du local à l'international comment maîtriser les changements d'échelle survenus dans le champ de l'ESS?

En partant d'une réflexion politique sur les principes nécessaires et pertinents pour promouvoir une alternative à l'économie néolibérale considérée comme calamiteuse, les entreprises d'ESS sont en recherche de convergences entre leurs divers champs d'activité (production, finance, formation etc) et entre les niveaux géopolitiques d'action, du micro local au transcontinental. Grâce à l'activité des divers réseaux de promotion et de soutien, les initiatives et les innovations relativement éparpillées se sont progressivement regroupées et de cette façon développées passant d'expérimentations à leurs reproductions et à leurs généralisations. De quelle façon peut-on évaluer l'incidence de ces changements d'échelle sur la nature et la qualité des entreprises de l'ESS? La « réussite économique » d'un modèle est-elle compatible avec la fidélité aux principes qui animaient les expériences à leurs débuts ou risque-t-elle de les dénaturer? Quelles sont les stratégies qui permettent aux acteurs de l'ESS, tant dans leurs contextes immédiats que dans une perspective élargie (nationale, européenne, mondiale), d'élaborer des modèles économiques viables, tout en préservant les fondamentaux originels. Quel rôle jouent les niveaux d'action politique, du terrain proche aux regroupements internationaux pour soutenir ou dénaturer l'entreprise solidaire.

E) Les nouvelles formes d'entreprise de l'ESS.

Les innovations en économie sociale et solidaire : un fer de lance politique ou un faire valoir symbolique ? Depuis une dizaine d'années, les innovations en économie sociale et solidaire ont dépassé le cadre renouvelé par les initiatives rattachées à l'économie solidaire. On retrouve pêle-mêle les SCIC, les coopératives d'emploi, les coopératives d'habitation... Ces nouvelles structures et/ou activités paraissent suffisamment porteuses de volonté réformatrice pour donner du baume au cœur de ceux qui craignaient l'assouplissement et l'affadissement politiques des structures de l'ESS.

Toutefois, cette appréciation positive suscite trois types d'interrogation. Tout d'abord, il convient de vérifier que la volonté réformatrice que l'on prête à ces nouvelles initiatives est effectivement porteuse d'une dimension politique comme celle qui a présidé à l'initiation première de l'économie sociale. Ensuite, et avec plus d'hésitation, il faut évaluer le potentiel régénérateur de ces innovations au regard des autres familles de l'ESS, notamment à travers l'étude de l'accueil qui leur est fait au plan institutionnel et l'éventuelle émulation qu'elle a pu produire. Enfin, la question de la diversité des formes juridiques à travers l'Union européenne pourra être abordée à la fois comme moteur d'innovation sociale localisée, mais aussi comme frein à l'émergence d'organisations transnationales.

F) Décroissance et organisations de l'ESS : réflexions théoriques et expérimentations

Le projet politique de la décroissance, défini comme processus concret et volontaire vers une société soutenable, ne peut laisser indifférent les mouvements institués de l'ESS. Parallèlement, les recherches théoriques en cours sur la décroissance – ou sur une

altercroissance – doivent interpeller la communauté scientifique pluridisciplinaire structurée dans le champ de l'ESS. La critique radicale de la consommation et de la production de masse (avec leurs corollaires productivistes et consuméristes) ainsi que la mise en cause des formes d'aliénation et d'exploitation du travail débouchent sur des propositions alternatives qui rejoignent les valeurs et les principes premiers de l'économie sociale et solidaire. En particulier, les valeurs de solidarité, de liberté, de responsabilité, les principes de gestion démocratique et de lucrativité limitée, portées ou appliquées par les organisations de l'ESS, se retrouvent dans le projet de la décroissance. De même, les critères qui fondent leurs stratégies et leurs pratiques – l'auto-organisation, le bénévolat, la réciprocité, la proximité territoriale, l'utilité sociale – créent les conditions d'une croissance conviviale (intérêt collectif, valorisation des biens relationnels), équitable, et locale (basée sur des économies de proximité ouvertes), ciblée (sur des productions soutenables avec une réduction importante des portions non-soutenables de l'économie centrées sur le fétichisme de la marchandise). Nous attendons des propositions de communications qu'elles montrent les liens entre organisations de l'ESS et altercroissance, en acceptant des approches théoriques, historiques ou empiriques (études de cas, analyses comparées, ...).

Comité scientifique et comité d'organisation

Comité scientifique

Geneviève Azam, Maître de Conférences en sciences économiques, Université de Toulouse le Mirail

Jérôme Blanc, Maître de Conférences en sciences économiques, Université de Lyon II.

Gilles Caire Maître de Conférences en sciences économiques, Université de Poitiers

Josette Combes, Consultante en Economie solidaire. Chargée de cours Université de Toulouse le Mirail.

Eric Dacheux, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Blaise Pascal (Clermont-Fd)

Laurent Fraisse, Chercheur au LISE, CNAM, Paris.

Laurent Gardin, Maître de Conférences en sociologie, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis.

Patrick Gianfaldoni, Maître de Conférences en sciences économiques, Université d'Avignon.

Pascal Glémain, Titulaire de la Chaire ESS, ESSCA-Université Catholique de l'Ouest.

Daniel Goujon, Maître de Conférences en sciences économiques, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

David Hiez, Professeur de droit à l'Université du Luxembourg.

Carmen Parra, Chaire économie sociale et solidaire, Universitat Abat Oliva CEU, Barcelone.

Jacques Poisat, Maître de Conférences en sciences économiques, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Monique Pontier, Maître de Conférences en sciences de gestion, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Séverine Saleilles, Maître de Conférences en sciences de gestion, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Kahled Zouari, Docteur en sciences de l'information et de la communication, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Comité d'organisation

Alain Blome, Directeur IUT de Roanne, Université de St Etienne.

Magalie Barbier, PRCE Droit, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Jean-Luc Hodemon, PRAG Droit, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Sandrine Le Pontois PRCE, expression, culture, communication, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Vladimir Serdeczny, PRAG gestion, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Souâd Tuohami, Ater, en sciences de l'information et de la communication, IUT de Roanne / Université de St Etienne.

Modalités des réponses processus d'évaluation et calendrier

Les personnes intéressées doivent rédiger une note d'intention de 5000 signes maximum précisant le sujet, la méthodologie et le cadre théorique *avant le 30 janvier 2009*. Comme chaque proposition sera évaluée en double aveugle par le comité scientifique, chacune devra posséder deux éléments distincts :

-une fiche d'identification précisant le nom du ou des auteurs, ses qualités, le titre de l'intervention et un acronyme de cinq lettres

-la proposition proprement dite, identifiée par le seul acronyme.

Les réponses seront envoyées aux auteurs avant le 1^{er} mars.

Les textes définitifs devront parvenir avant le 15 mai.

Adresse pour envoyer les propositions

Daniel.goujon@univ-st-etienne.fr

Sites Internet

* Site permanent du réseau

www.riuess.org

* Site créé pour le colloque à Roanne

<http://www.iut-roanne.info/rencontres-riuess/>